



Les rendez-vous de la RSE

Mardi 30 mars 2010 de 9h00 à 12h30

n°1 – L'ISO 26000 : une norme « hors normes » ?

9h00 – 9h30	Accueil café
9h30 – 9h45	Introduction (Patrick Jolivet, BMJ Ratings, responsable recherche et développement) : rendre compte d'une démarche de responsabilité : enjeux et principales approches <i>-10 minutes</i>
9h45 – 10h20	<u>1) L'ISO 26000 mode d'emploi : pourquoi cette norme, quels objectifs ?</u> Présentation du projet d'élaboration d'une norme internationale dédiée à la responsabilité sociétale, ainsi que ses principales caractéristiques. Olivier Graffin, AFNOR, coordonnateur développement durable <i>Intervention – 15 minutes ; Echanges – 20 minutes</i>
10h20 – 10h55	<u>2) Quels bénéfices opérationnels pour les organisations et quelles limites ?</u> Présentation d'un cas concret de mesure des écarts entre les ambitions de la norme ISO 26000 et les réalités d'une activité économique dans le secteur industriel ; analyse des implications de la norme ISO 26000 pour les collectivités locales. Daniel Darracq, IC-entreprise (génie climatique), directeur général <i>Intervention – 15 minutes ; Echanges – 20 minutes</i>
10h55 – 11h05	Pause
11h05 – 11h40	Isabelle Cadet, docteur en droit, enseignant-chercheur à l'Université Catholique de Lyon 3, élue de la ville de Beynost (Ain) <i>Intervention – 15 minutes ; Echanges – 20 minutes</i>
11h40 – 12h15	<u>3) L'ISO 26000 vue de la société civile : quelle visibilité, quel usage ?</u> Analyse des attentes de la société civile et des réponses apportées par la future norme ISO 26000 Un représentant de France Nature Environnement (FNE) <i>Intervention – 15 minutes ; Echanges – 20 minutes</i>
12h15 – 12h30	Conclusion (Comité 21)

A l'ESCP Europe, 79 avenue de la République 75011 Paris

Métro Rue St Maur (ligne 3) Amphi 5119

Inscriptions auprès de Matthieu Gauvin : gauvin@comite21.org – 01 55 34 75 28